

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juin 2014

BIODIVERSITÉ - (N° 1847)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD433

présenté par

M. Féron, Mme Le Dissez, M. Bouillon, M. Letchimy, Mme Berthelot, Mme Lignières-Cassou, Mme Tallard, Mme Buis, Mme Alaux, M. Bies, M. Lesage, M. Sauvan, M. Bardy, Mme Beaubatie, M. Bricout, Mme Bulteau, Mme Errante, M. Cottel, M. Plisson, Mme Reynaud, Mme Françoise Dubois, M. Alexis Bachelay et les membres du groupe socialiste, républicain et citoyen

ARTICLE 9

Compléter l'aliéna 28 par les mots suivants :

", notamment dans l'éducation nationale ".

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'éducation à la biodiversité est une priorité au regard de la dégradation de la diversité biologique. A de nombreuses reprises depuis le Sommet de la Terre à Rio en 1992, le rôle crucial de l'éducation dans la réalisation du développement durable et la protection de la biodiversité a été affirmé.

Elle existe déjà à l'école primaire, où elle est rattachée à la fois aux disciplines scientifiques et au développement durable. Cependant, pour parvenir aux objectifs nationaux en matière de reconquête de la biodiversité, la sensibilisation des futurs citoyens français doit être renforcée et intervenir le plus tôt possible, dès le cycle 1. En effet, des études font apparaître l'importance d'une éducation à la biodiversité intégrant une dimension affective. Il convient donc de mettre en place une éducation à la biodiversité dès le plus jeune âge, afin de créer chez les futurs citoyens français un véritable rapport émotionnel avec la nature dans toute sa diversité.

Le présent article additionnel entend donc demander au Gouvernement, au plus tard six mois après la promulgation de la présente loi, un rapport ayant pour objectif d'établir un lien entre d'une part l'éducation à l'environnement et plus spécifiquement à la biodiversité, et d'autre part la réussite des objectifs nationaux en matière de reconquête de la biodiversité. En outre, ce rapport étudiera l'opportunité d'intégrer la connaissance de la biodiversité et des écosystèmes dans les curricula scolaires.

